AFRIQUE VERTE INTERNATIONAL

AcSSA - AMASSA - APROSSA et Afrique Verte ⇨Sécurité alimentaire
Secrétariat exécutif d'AVI - AMASSA BP E404, Bamako, Mali
Tél +227 20 72 22 93 contact@av-international.org
www.av-international.org www.facebook.com/afrique.verte.international

Point sur la situation alimentaire au Sahel (PSA)

Bulletin mensuel d'information sur le prix des céréales : Niger - Mali - Burkina Faso

Suivi de campagne n 269– septembre 2023

Archives du bulletin PSA > www.afriqueverte.org/index.cfm?srub=59

DEBUT SEPTEMBRE, LA TENDANCE GENERALE DE L'EVOLUTION DES PRIX DES CEREALES EST MARQUEE PAR UNE HAUSSE AU NIGER, UNE STABILITE AU MALI ET UNE BAISSE AU BURKINA.

1- PRIX DES CÉRÉALES : pour le sac de 100 kg, en FCFA (prix à la consommation)

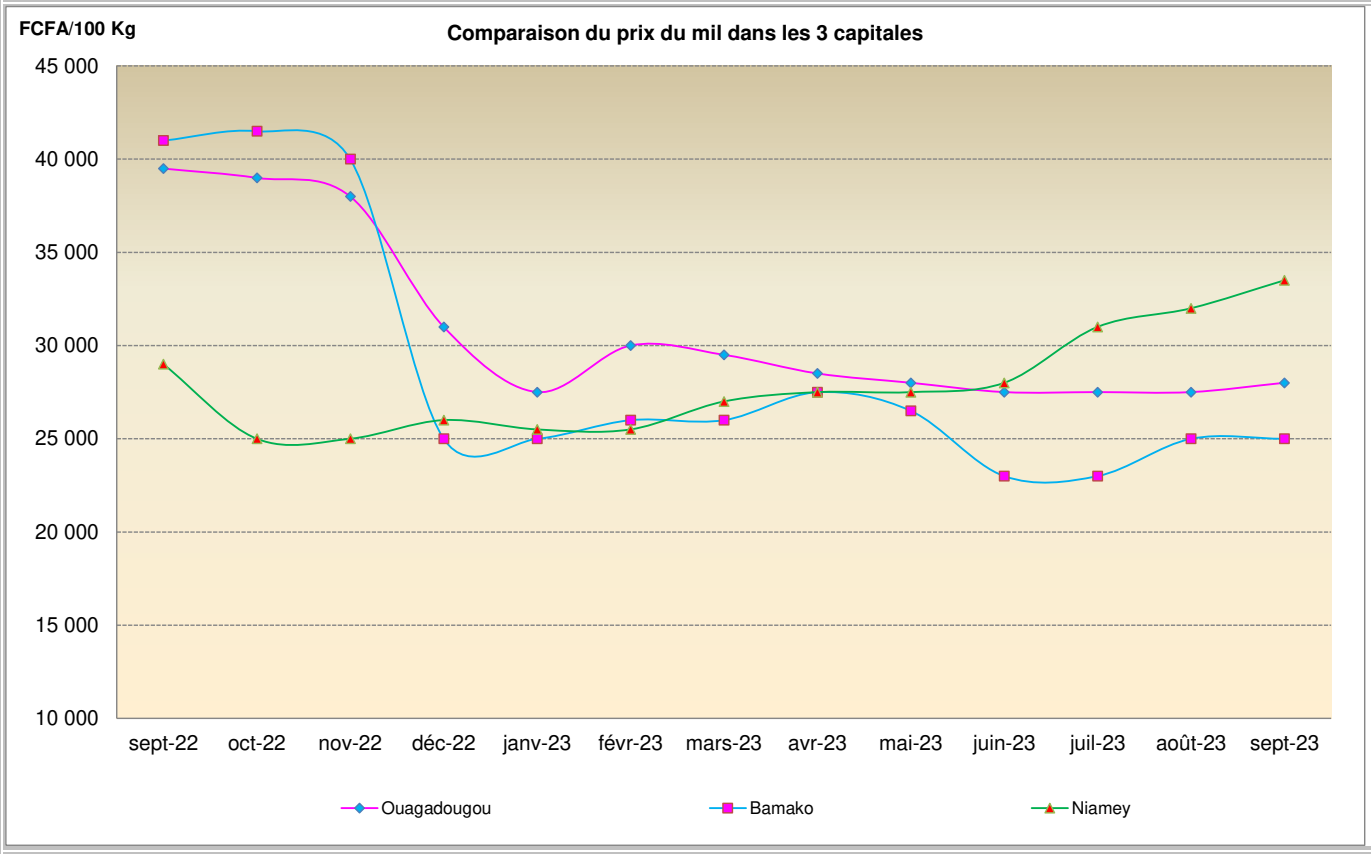

Comparatif du prix du mil début septembre 2023 :

Prix par rapport au mois passé (août 2023) :
+2% à Ouaga, 0% à Bamako, +5% à Niamey
Prix par rapport à l'année passée (septembre 2022) :
-29% à Ouaga, -39% à Bamako, +16% à Niamey
Par rapport à la moyenne des 5 dernières années (sept. 2018 - sept. 2022) :
+15% à Ouaga, +9% à Bamako, +32% à Niamey

1-1 AcSSA Afrique Verte Niger

Source : SimAgri et Réseau des animateurs AcSSA

Régions	Marchés de référence	Riz importé	Mil local	Sorgho local	Maïs importé
Zinder	Dolé	56 000	32 000	32 000	35 000
Maradi	Grand marché	56 000	27 000	32 000	35 000
Dosso	Grand marché	54 000	32 000	35 000	34 000
Tillabéry	Tillabéry commune	56 000	36 000	34 000	34 000
Agadez	Marché de l'Est	58 000	33 500	32 500	45 000
Niamey	Katako	54 000	33 500	32 500	35 000

Commentaire général : début septembre, la tendance de l'évolution des prix des céréales est marquée par une hausse pour le riz, le mil et le sorgho et une variabilité pour le maïs. Cette tendance à la hausse est consécutive aux sanctions économiques et financières imposées au pays par la CEDEAO suite aux évènements du 26 juillet 2023. Les hausses ont été enregistrées pour : i) le **mil** à Zinder (+10%), Agadez (+6%), Niamey (+5%) et Tillabéry (+3%) ; ii) le **sorgho** à Dosso (+25%), Zinder et Maradi (+19%), Agadez (+5%) et Niamey (+2%) ; iii) le **maïs** à Niamey (+6%) et Tillabéry (+3%) et iv) le **riz** à Dosso (+17%), Zinder (+8%), Maradi, Tillabéry et Agadez (+4%). Seul le maïs a enregistré une baisse sur le marché de Dosso. **L'analyse spatiale des prix** classe le marché d'Agadez au premier rang des marchés les plus chers, suivi de Tillabéry, Niamey, Dosso, Zinder et Maradi. **L'analyse de l'évolution des prix en fonction des produits** indique pour : i) le **riz**, stabilité à Niamey et hausse sur les autres marchés ; ii) le **mil**, stabilité à Maradi et Dosso et hausse sur les autres marchés ; iii) le **sorgho**, stabilité à Tillabéry et hausse sur les autres marchés et iv) le **maïs**, baisse à Dosso, hausse à Tillabéry et Niamey, stabilité à Zinder, Maradi et Agadez. **Comparés à début septembre 2022**, les prix sont en hausse pour toutes les céréales et sur tous les marchés. Les variations par produit sont pour : i) le **mil**, hausse à Niamey (+16%), Dosso (+10%), Zinder (+7%), Agadez (+5%), Maradi (+4%) Tillabéry (+3%) ; ii) le **sorgho,** Hausse à Maradi (+33%), Niamey (+25%), Dosso (+21%), Zinder (+19%), Tillabéry (+6%), Agadez (+2%) ; iii) le **maïs**, hause à Niamey (+59%), Maradi (+43%), Zinder (+40%), Agadez (+34%), Dosso et Tillabéry (+31%) et iv) le **riz**, hausse à Maradi (+30%), Tillabéry (+27%), Agadez (+26%), Zinder (+22%), Dosso et Niamey (+17%). **Comparés à la moyenne des 5 dernières années**, les prix sont en hausse pour tous les produits et sur tous les marchés. Les variations par produit sont pour : i) le **mil**, (+32%) à Niamey, (+29%) à Tillabéry, (+25%) à Dosso, (+24%) à Agadez, (+21%) à Zinder et (+13%) à Maradi ; ii) le **sorgho**, (+48%) à Maradi, (+45%) à Niamey, (+43%) à Dosso, (+39%) à Tillabéry, (+34%) à Zinder et (+21%) à Agadez ; iii) le **maïs**, (+72%) à Niamey, (+58%) à Zinder, (+56%) à Agadez, (+55%) à Maradi, (+52%) à Dosso et (+51%) à Tillabéry et iv) le **riz**, (+33%) à Tillabéry, (+31%) à Maradi, (+28%) à Zinder et Agadez, (+26%) à Niamey et (+24%) à Dosso.

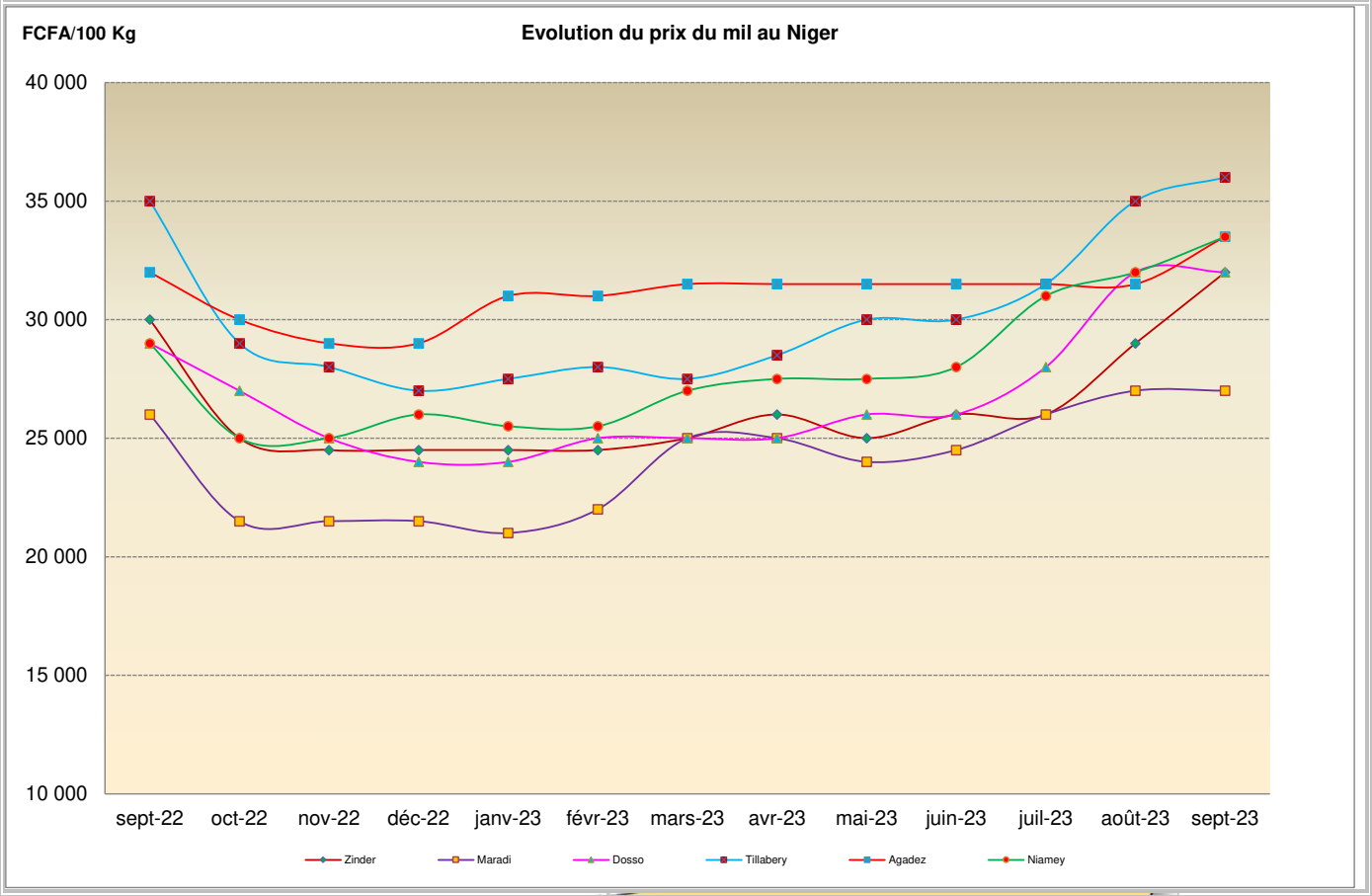

Tillabéry : stabilité pour le sorgho et hausse pour les autres céréales.

Niamey : stabilité pour le riz, hausse pour les céréales sèches.

Dosso : baise pour le maïs, stabilité pour le mil et hausse pour le riz et le sorgho.

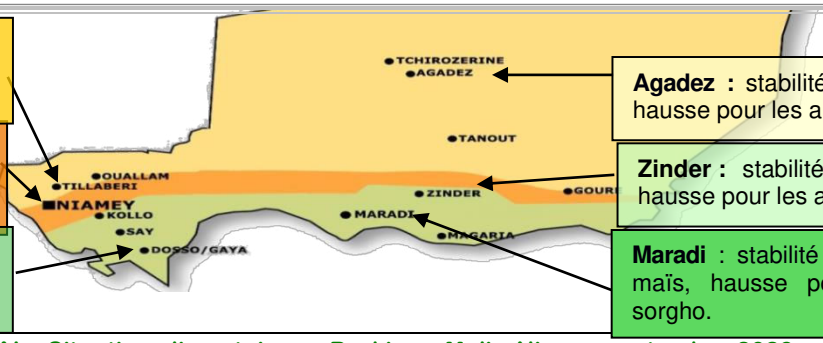

Agadez : stabilité pour le maïs et hausse pour les autres céréales.

Zinder : stabilité pour le maïs et hausse pour les autres céréales.

Maradi : stabilité pour le mil et le maïs, hausse pour le riz et le sorgho.

1-2 AMASSA Afrique Verte Mali

Sources : OMA et réseau des animateurs AMASSA

Régions	Marchés de référence	Riz local	Riz importé	Mil local	Sorgho local	Maïs local
Bamako	Bagadadji	46 000	43 000	25 000	24 000	22 000
Kayes	Kayes centre	50 000	38 500	29 000	27 000	22 000
Sikasso	Sikasso centre	45 000	42 000	25 000	22 500	21 000
Ségou	Ségou centre	47 500	40 000	19 000	20 000	21 000
Mopti	Mopti digue	44 000	44 000	24 000	24 000	25 000
Gao	Parcage	47 500	47 500	35 000	35 000	28 000
Tombouctou	Yoobouber	50 000	-	40 000	37 500	37 500

Commentaire général : début septembre, cette période de soudure a été relativement calme où l'évolution des prix des céréales est marquée par une certaine stabilité avec quelques mouvements de baisse ou de hausse par-ci et par-là. Les rares hausses observées l'ont été au niveau des céréales sèches : i) **le mil** à Tombouctou (+7%) ; ii) **le sorgho** à Kayes (+4%) et à Sikasso (+2%) et iii) **le maïs** à Sikasso (+17%), à Bamako (+10%) et à Kayes (+5%). Les baisses ont été observées pour : i) **le sorgho** à Bamako (-4%) ; ii) **le riz local** à Kayes (-4%) et à Mopti (-2%) et iii) **le riz importé** à Sikasso (-5%) et à Kayes (-1%). Partout ailleurs, les prix sont restés stables. **L'analyse spatiale des prix** fait ressortir que le marché de Ségou reste le moins cher pour **le mil et le sorgho** ; il partage la place avec Sikasso pour **le maïs** ; Mopti reste le moins cher pour **le riz local** et Kayes garde sa position de marché le moins cher pour le **riz importé**. A l'inverse, Tombouctou, reste le plus cher pour **le mil, le sorgho et le maïs** ; Kayes et Tombouctou sont les plus chers pour **le riz local** et Gao garde son rang de marché le plus cher pour **le riz importé**. **Comparés à début septembre 2022**, les prix sont globalement à la hausse pour les deux types de riz et à la baisse pour les céréales sèches (mil, sorgho et maïs). Par ailleurs, le sorgho est présent ce mois-ci à Gao ainsi que le maïs à Tombouctou tandis que le riz importé reste absent à Tombouctou. Les variations par produit sont : i) le **mil,** baisse à Ségou (-47%), Bamako (-39%), Mopti (-38%), Sikasso (-33%), Kayes (-23%), Gao (-20%) et Tombouctou (-11%) ; ii) **le sorgho**, baisse à Ségou (-44%), Mopti (-36%), Bamako (-31%), Sikasso (-25%), Tombouctou (-17%) et Kayes (-13%) ; iii) **le maïs**, baisse à Ségou (-30%), à Kayes (-27%), à Mopti (-24%), à Bamako (-21%), à Sikasso (-19%) et à Gao (-2%) ; iv) pour **le riz local**, hausse à Tombouctou (+9%) ; Kayes et Ségou (+6%), Bamako (+2%) et Gao (+1%) et v) pour **le riz importé**, hausse à Bamako (+16%), Mopti (+13%), Kayes (+12%), Gao (+10%) et Ségou (+3%).

Comparés à la moyenne des 5 dernières années, les prix sont en hausse pour toutes les céréales et sur tous les marchés, exception faite pour le mil et le sorgho à Ségou respectivement (-8%) et (-3%). Les variations par produit sont pour : i) le **mil**, hausse à Tombouctou (+42%), Gao (+34%), Kayes (+16%), Bamako et Sikasso (+9%), Mopti (+1%) et baisse à Ségou (-8%) ; ii) le **sorgho**, hausse à Gao (+75%), Tombouctou (+29%), Kayes (+25%), Sikasso (+18%), Bamako (+17%), Mopti (+9%), et Ségou (-3%) ; iii) le **maïs**, hausse à Tombouctou (+50%), Gao (+26%), Mopti (+21%), Sikasso (+19%), Bamako (+15%), Ségou (+9%) et Kayes (+8%) ; iv) le **riz local**, hausse à Tombouctou (+32%), Ségou (+27%), Bamako (+19%), Kayes et Sikasso (+17%), Gao (+15%) et Mopti (+13%), et v) le **riz importé**, hausse à Mopti (+27%), Bamako et Gao (+25%), Kayes et Ségou (+17%) et Sikasso (+15%).

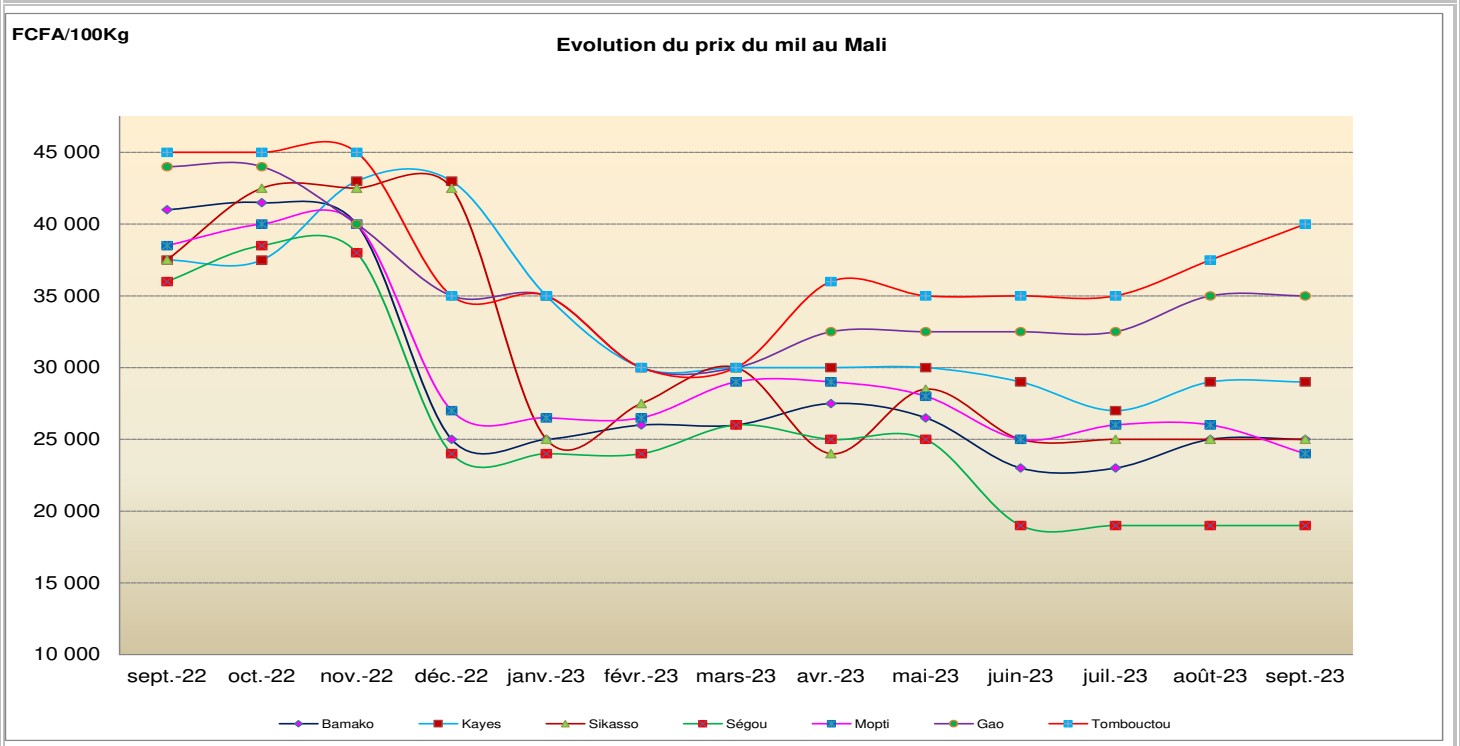

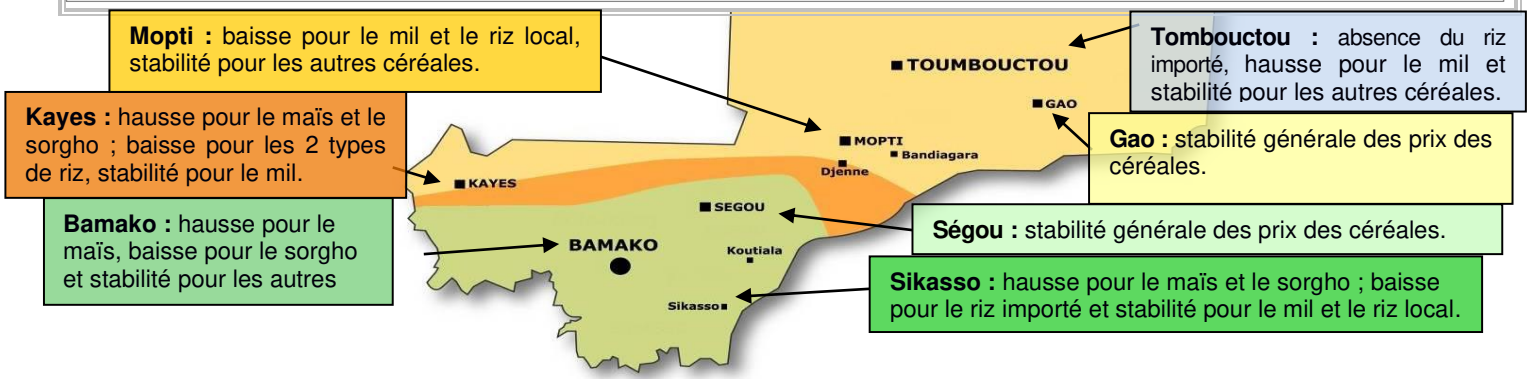

1-3 APROSSA Afrique Verte Burkina

Source : Réseau des animateurs APROSSA

Régions	Marchés de référence	Riz importé	Mil local	Sorgho local	Maïs local
Ouagadougou	Sankaryaré	39 000	28 000	22 500	22 000
Hauts Bassins (Bobo)	Nienéta	42 000	35 500	22 500	21 500
Mouhoun (Dédougou)	Dédougou	42 500	26 000	21 000	21 000
Kossi (Nouna)	Grd. Marché de Nouna	44 000	24 500	20 000	22 500
Gourma (Fada)	Fada N'Gourma	42 000	26 000	22 000	24 000
Centre-Est (Tenkodogo)	Pouytenga	43 000	30 000	22 000	25 500
Sahel (Dori)	Dori	45 000	35 000	30 000	28 000
Bam (Kongoussi)	Kongoussi	42 500	27 000	23 000	23 000

Commentaire général : début septembre, la tendance générale de l'évolution des prix des céréales est à la baisse avec quelques variations à la hausse pour les céréales sèches et une stabilité pour le riz. Les variations à la baisse ont été enregistrées pour : i) **le mil** à Kongoussi (-7%), Fada (-4%), Dori et Pouytenga (-3%), Nouna (-2%) ; ii) le **sorgho** à Fada (-10%), Pouytenga (-4%), Dédougou et Ouagadougou (-2%) ; iii) **le maïs** à Fada (-4%), Dédougou, Dori et Pouytenga (-2%). Quelques cas de hausse ont été observés, pour : a) **le mil** à Bobo (+8%), Dédougou et Ouagadougou (+2%) ; b) le sorgho à Bobo (+2%) et **c) le maïs** à Nouna (+5%), Bobo et Ouagadougou (+2%). Ailleurs les prix restent stables. **L'analyse spatiale des prix** fait ressortir que les marchés les moins chers sont : Nouna pour le **mil** et le **sorgho**, Dédougou pour le **maïs,** Ouagadougou pour le **riz.** A l'inverse, le marché de Dori reste le plus cher pour le **riz**, le **sorgho** et le **maïs** et Bobo le plus pour le **mil. Comparés à début septembre 2022,** les prix des céréales sont en baisse pour le mil, le sorgho et le maïs et variables pour le riz. Les variations par produit sont : a) le **riz** en baisse à Fada (-16%), Ouagadougou (-6%), Nouna (-2%) et Kongoussi (-1%), en hausse à Dédougou (+6%), Bobo (+5%), Dori et Pouytenga (+2%) ; b) le **mil**, baisse à Kongoussi (-33%), Nouna et Pouytenga (-30%), Ouagadougou (-29%), Dédougou (-28%), Fada (-21%), Dori (-17%) et Bobo (-3%) ; c) le **sorgho,** baisse à Dédougou et Ouagadougou (-30%), Kongoussi (-29%), Nouna (-27%), Fada (-21%), Pouytenga (-19%), Dori (-18%) et Bobo (-6%) et d) le **maïs** en baisse à Kongoussi (-29%), Dori (-26%), Dédougou (-22%), Bobo (-19%), Nouna et Ouagadougou (-17%), Fada (-16%) et Pouytenga (-9%). **Comparés à la moyenne des 5 dernières années**, les prix sont en hausse pour toutes les céréales. Les variations par produit sont pour : i) le **riz,** Dori (+22%), Nouna (+13%), Dédougou (+12%), Kongoussi (+10%), Bobo (+5%), Fada, Ouagadougou et Pouytenga (+4%) ; ii) le **mil,** hausse à Bobo (+47%), Dori (+29%), Pouytenga (+20%), Kongoussi (+18%), Ouagadougou (+15%), Fada (+13%), Dédougou (+12%) et Nouna (+11%) ; iii) le **sorgho**, hausse à Bobo et Dori (+31%), Pouytenga (+20%), Fada et Kongoussi (+15%), Ouagadougou (+14%), Nouna (+12%) et Dédougou (+11%) et iv) le **maïs,** hausse à Pouytenga (+38%), Nouna (+27%), Dori (+24%), Fada (+23%), Bobo (+21%), Ouagadougou (+19%), Dédougou (+17%) et Kongoussi (+10%).

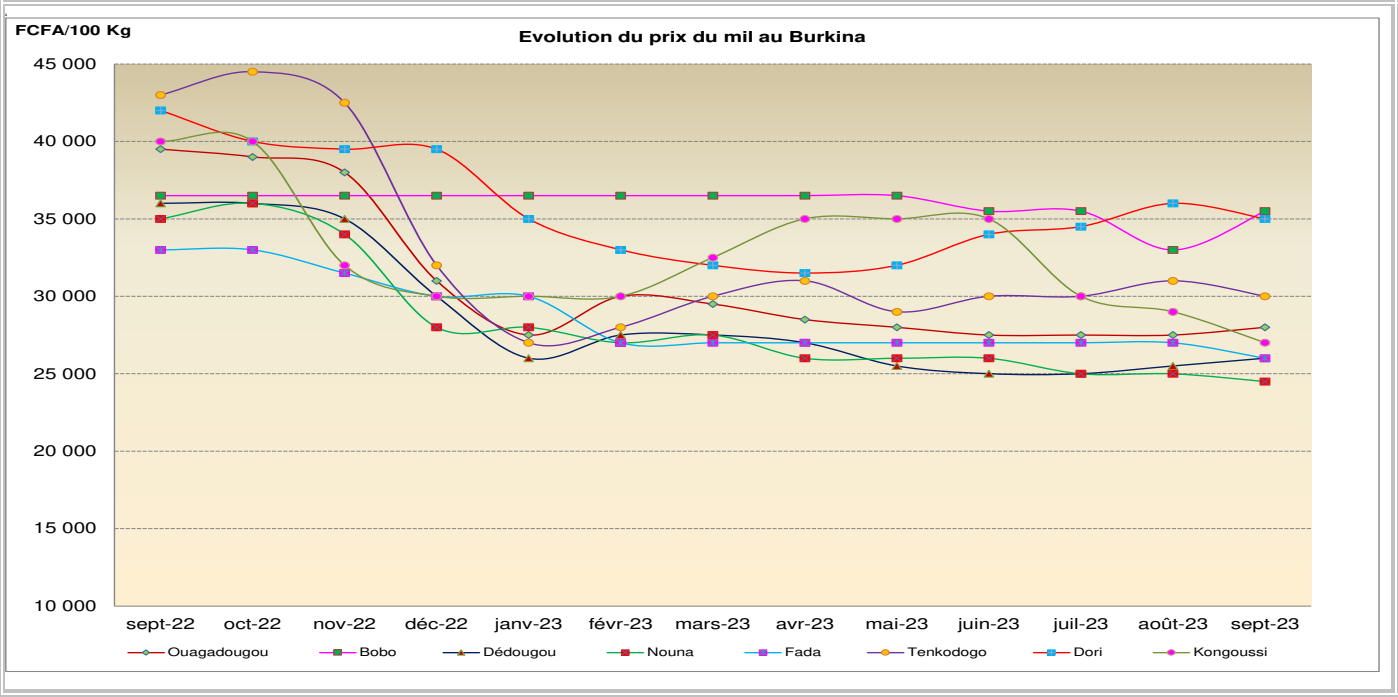

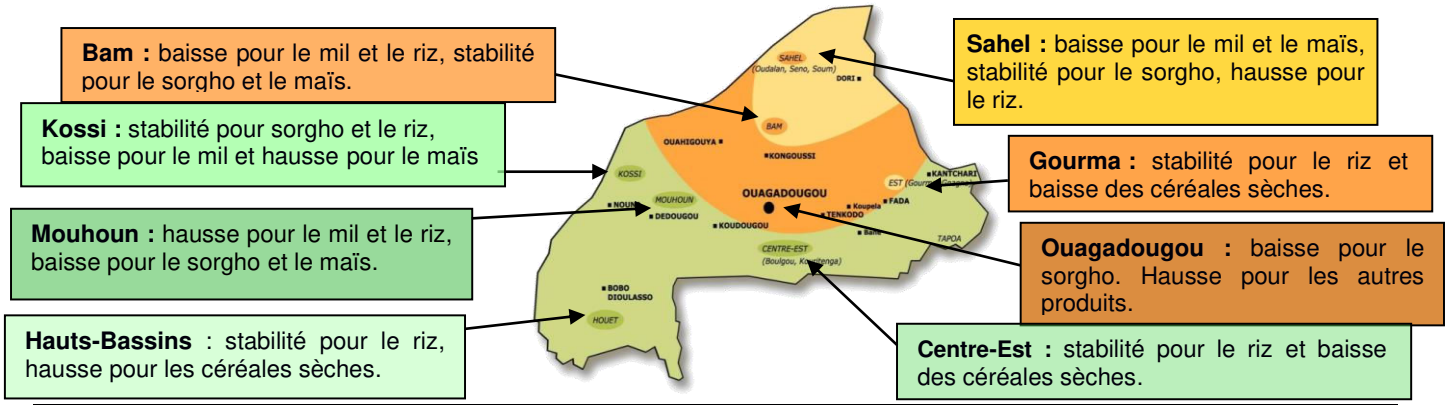

2- État de la sécurité alimentaire dans les pays

AcSSA – Niger

Début septembre, la situation alimentaire reste difficile et accentuée par les sanctions prises par la CEDEAO contre le pays ayant occasionné un renchérissement des prix des denrées alimentaires notamment importées. Les marchés sont faiblement approvisionnés en céréales locales et importés alors que les stocks céréaliers de plusieurs ménages sont épuisés. Les prix des céréales qui sont déjà à un niveau très élevé depuis le mois passé continuent leur hausse. Comparés à début septembre 2022 et à la moyenne des cinq dernières années, les prix restent élevés pour toutes les céréales et sur tous les marchés.

Agadez : la situation alimentaire reste dégradée par rapport au mois précédent à cause des irrégularités des pluies. On compte 14 villages qui n'ont pas semé au cours de la saison d'hivernage 2023. Les marchés sont faiblement approvisionnés en céréales venant du sud du pays. Toutefois, la région reçoit des denrées alimentaires importées de l'Algérie. Les prix sont à un niveau très élevé par rapport au pouvoir d'achat des populations. Les termes de l'échange bétail/ céréales sont défavorables pour les éleveurs.

Zinder : la situation alimentaire reste impactée par la fermeture des frontières avec le Nigéria qui est le premier partenaire économique de la région. Les prix des céréales restent à un niveau très élevé. Toutefois, la maturation du Niébé et même du mil dans certaines localités pourrait atténuer la situation des producteurs dans les jours à venir.

Maradi : à l'instar de la région voisine de Zinder, la situation alimentaire reste impactée par la fermeture des frontières avec le Nigéria voisin dont dépend fortement l'économie locale. Même si certains prix sont stables par rapport au mois précédent, le niveau général des prix est déjà trop élevé par rapport au pouvoir d'achat. Toutefois, l'arrivée à maturité partielle du niébé et du mil pourrait soulager certains producteurs agricoles dans les jours à venir.

Tillabéry : la situation alimentaire déjà précaire reste difficile notamment la bande frontalière avec le Mali et le Burkina. Les marchés sont faiblement approvisionnés et les prix des céréales poursuivent leur hausse. Néanmoins, la maturité partielle du mil observé dans plusieurs localités de la région pourrait atténuer à court terme les souffrances de certains producteurs agricoles.

Dosso : la situation alimentaire est relativement stable dans la région. En dépit du fait que la région soit directement impactée par les sanctions de la CEDEAO à cause des frontières qu'elle partage avec le Nigéria et le Bénin, la situation pourrait être atténuer par l'arrivée à maturité du mil et de certaines légumineuses dans plusieurs localités de la région.

AMASSA – Mali

Début septembre, la situation alimentaire reste globalement satisfaisante et cela à la faveur des résultats de la dernière campagne agricole. Toutefois, elle est préoccupante dans certaines localités et chez les couches vulnérables. On estime à 1,2 millions de personnes le nombre de personnes vulnérables devant bénéficier des distributions alimentaires. Par ailleurs, la situation sécuritaire reste volatile dans les régions de Ménaka, Gao, Tombouctou et de Mopti avec une recrudescence des incidents sécuritaires. Les restrictions de mouvement en cours par les groupes armés autour de certaines villes du centre et du nord, telle que le blocus imposé sur la ville de Tombouctou, impactent négativement sur les flux commerciaux vers ces zones. L'approvisionnement des marchés reste satisfaisant dans l'ensemble excepté dans les zones d'insécurité où les perturbations réduisent l'offre des céréales sur les marchés.

Bamako : la situation reste stable et globalement normale avec toutefois la présence de quelques déplacés et autres couches vulnérables. Le niveau d'approvisionnement du marché en céréales et autres denrées alimentaires reste assez bon dans l'ensemble.

Kayes : la situation alimentaire demeure acceptable dans l'ensemble. Le niveau d'approvisionnement est faible actuellement. Les stocks publics OPAM sont également en baisse et chiffrent à 608,9 tonnes de riz importé et 328 tonnes de mil. Pour soutenir les populations vulnérables, 1 528 tonnes de céréales ont été gratuitement distribuées par l'Etat au cours du mois.

Sikasso : la situation alimentaire reste normale dans l'ensemble. Actuellement, elle s'améliore avec l'apport des premières récoltes de maïs consommé frais, grillé, d'arachide et autres tubercules. Le niveau d'approvisionnement du marché en céréales locales est moyen.

Ségou : la situation alimentaire est jugée normale dans la région avec toutefois, des couches et localités vulnérables. Le niveau d'approvisionnement du marché est stable pour toutes les spéculations. Aucun changement d'habitude alimentaire constaté.

M**opti :** La situation alimentaire est globalement moyenne dans la zone. Cependant, elle reste difficile dans les localités touchées par l'insécurité où les mouvements des populations sont difficiles et les circuits d'approvisionnement perturbés.

Gao : la situation alimentaire déjà jugée moyenne s'est légèrement détériorée dans la région à cause des difficultés d'approvisionnement. Conséquemment, les disponibilités céréalières restent faibles sur le marché et aussi au niveau des ménages.

Tombouctou : la situation alimentaire globalement moyenne est en dégradation suite aux perturbations sur les circuits commerciaux liées à la recrudescence des attaques. L'offre en céréales est en baisse sur le marché d'où le relèvement des prix.

APROSSA – Burkina

Début septembre, la situation alimentaire demeure bonne dans l'ensemble. Le niveau d'approvisionnement des marchés est globalement normal dans plusieurs localités. Les prix des céréales sont globalement à la baisse sur les marchés. Ce niveau des prix s'explique en partie par la baisse de la demande, la présence des produits frais de saison, les aides humanitaires en faveur des personnes déplacées internes et l'ouverture des boutiques témoins. Toutefois, l'insécurité continue d'impacter le fonctionnement de certains marchés qui restent difficiles d'accès.

Hauts Bassins : la situation alimentaire est satisfaisante. Le niveau d'approvisionnement est satisfaisant mais la tendance des prix est à la hausse pour les céréales sèches par rapport au mois passé et en baisse par rapport au même mois de l'année passée.

Mouhoun : la situation alimentaire des ménages est bonne dans l'ensemble. Les denrées sont toujours disponibles malgré la hausse des prix des céréales. Toutefois, il faut noter que certains biens comme le riz importé demeure plus ou moins difficile d'accès au regard du niveau relativement faible du pouvoir d'achat des consommateurs de la province.

Gourma : la situation alimentaire des ménages est moyenne car de nombreuses familles arrivent à se nourrir grâce aux aides des ONG et de l'Etat à travers le CONASUR. Les prix des céréales sont en baisse en cette période à cause notamment de la baisse de la demande, la présence de nouveaux produits frais sur les marchés (maïs et légumes). A cela s'ajoute, l'ouverture des boutiques témoins dans de nombreuses localités telles que Bogandé (100 tonnes de maïs blanc), Fada (200 tonnes de maïs blanc).

Centre Est : la situation alimentaire a connu une amélioration. Malgré l'insécurité et l'état des routes en cette période, les stocks de commerçants sont disponibles. A cela, s'ajoute l'opération de vente au niveau des boutiques SONAGESS. Les prix des céréales sont en baisse car la demande est faible sur les marchés à cause en partie de la disponibilité de certains produits frais de la saison.

Sahel : la situation alimentaire reste difficile. On constate une disponibilité moyenne de céréales sur les marchés de la région mais les prix sont assez élevés. A cela s'ajoutent des difficultés de transfert d'une localité à une autre à cause de l'insécurité. Les prix des animaux sont moyens et permettent aux producteurs et populations hôtes de générer des revenus financiers qu'ils consacrent à l'approvisionnement en vivres et aux événements sociaux.

Centre Nord : La situation alimentaire reste difficile pour les populations malgré la baisse des prix car la vie économique est très impactée par l'insécurité. Les prix des céréales sèches sont en baisse. Cela s'explique en partie par les différentes aides humanitaires en vivres en faveur des personnes déplacées internes, par les ventes à prix sociaux au profil des Personnes hôtes et les Déplacés Interne et la disponibilité de certains produits frais de la saison sur le marché.

3- Campagne agricole

Niger

Situation pluviométrique : Des quantités de pluies faibles à modérées ont été recueillies par endroit au cours de la première décade de septembre 2023 sur l'ensemble du pays. Aussi, de fortes pluies de plus de 50 mm en un jour ont été recueillies dans certaines localités des régions de Tillabéry, Dosso et Maradi. Le cumul pluviométrique saisonnier au 10 septembre 2023 a oscillé entre 195 et 662 mm à Gaya (Dosso). Comparé à l'année passée, le cumul pluviométrique saisonnier 2023 présente une situation déficitaire sur la majeure partie du pays. Le cumul pluviométrique saisonnier 2023 comparé par rapport à la normale 1991-2020 est globalement excédentaire sur la majeure partie du pays. Cependant des déficits sont enregistrés sur le Centre et le Sud des régions du fleuve et quelques localités situés au Centre de la région de Maradi et le sud des régions de Tahoua et de Zinder.

Situation agricole :

Situation des cultures

Situation des semis : Dans la région d'Agadez, 14 sites n'ont pas connu de semis en raison d'une faible recharge de la nappe phréatique.

Situation Phénologique : pour les céréales (mil et sorgho), le stade le moins avancé est la levée avancée observée dans les départements de Bosso et Tanout pour le mil et dans les départements de Balleyara et Banibangou en ce qui concerne le sorgho. Le stade dominant est la floraison pour le mil (29%) et la nouaison/Epiaison pour le sorgho (33%). Le stade le plus avancé pour le mil et le Sorgho est la maturité observée dans toutes les régions sauf Agadez pour le mil et dans les régions de Maradi et Zinder pour sorgho.

S'agissant des cultures de rente (Niébé et arachide), le stade le moins avancé pour le niébé et l'arachide est la levée. Le stade dominant est la floraison pour le niébé et la formation des gousses pour l'arachide. Le stade le plus avancé est la maturité pour le niébé et l'arachide observée dans les régions de Dosso, Maradi, Tahoua, Tillabéri et Zinder pour le niébé et Maradi, Tillabéri et Zinder pour l'arachide.

Situation phytosanitaire La situation phytosanitaire au cours de cette décade a été marquée par :

- Des attaques de sautériaux de faible ampleur sur les cultures de mil, sorgho et niébé dans les départements de Diffa, Bosso et N'guigmi (région de Diffa), de Dogondoutchi, Loga (région de Dosso), Bankilaré (région de Tillabéri) et dans les communes de Kao, Madaoua, Alléla, Bazaga, CU de Konni, Tchinta, commune d'Azeye, Bouza (région de Tahoua), Tarka, Guidimouni, Alber Karam, Moa, Tanout, Olléléwa (région de Zinder) et sur l'oignon dans la commune de Dabaga (région d'Agadez) ;
- Des attaques de la Mineuse de l'épi sur du mil en grenaison d'ampleur faible à moyen dans les départements de Boboye, Dogondoutchi, Dosso, Dioundiou, Falmey, Tibiri, (Dosso), Guidan_Roumdji, Aguié (Maradi), Bouza (région de Tahoua), Dungass, Mirriah (Zinder) et Filingué (région de Tillaberi) ;
- Des attaques d'insectes floricoles sur le mil et niébé en floraison observés dans les départements de Diffa, Goudoumaria, Mainé Soroa, N'guigmi (Diffa), Boboye, Dioundiou, Dogondoutchi, Dosso, Tibiri, Loga (Dosso), Aguié, Madarounfa, Mayahi, Dakoro (Maradi), Tahoua département, Belbédji, Mirriah (Zinder), Ouallam, Téra (Tillaberi), et les arrondissements 2,3 et 4 de Niamey ;
- Des attaques de chenille défoliatrices, thrips, dans les communes d'Iférouane et Timia (région d'Agadez) ;
- Des attaques de cicadelle du sorgho de faible ampleur dans les départements de Madaoua, Gazaoua et la CU de Maradi.

Situation pastorale : Le pâturage herbacé se développe normalement et accessible aux animaux dans presque toutes les régions du pays aussi bien en zone agricole qu'en zone pastorale. Cependant, il présente une physionomie variée selon les régions.

L'état d'embonpoint des animaux est globalement est passable surtout chez les petits ruminants. En effet, le recouvrement progressif du tapis herbacé améliore de manière significative l'état d'embonpoint des animaux. Aussi, la poursuite de la vente à prix modéré des aliments pour bétail dans les zones surtout à déficit fourrager marquer, sera certainement un palliatif à cette situation.

Les termes de l'échange (TDE) sont globalement défavorables aux éleveurs dans toutes les régions du pays à des degrés divers d'une région à une autre. (Source : Bulletin GTP N°10 1ére décade septembre 2023).

Mali

Installation de la campagne : Les conditions idoines d'installation de la campagne agricole sont observées dans toutes les zones agricoles du pays. Les conditions de démarrage se sont installées de façon normale à précoce mais qui n'ont pas été favorables à l'installation des cultures à cause de l'insuffisance et de l'irrégularité des pluies par endroits.

Pluviométrie : Une amélioration de la pluviométrie est observée avec des hauteurs faibles à modérées à travers le pays au cours du mois d'août. Le cumul pluviométrique est globalement acceptable. Toutefois, il est déficitaire dans quelques localités.

Activités agricoles : L'évolution de la campagne agricole est marquée par un retard dans le développement des cultures dans beaucoup de zones agricoles y compris les bassins de production de Sikasso, Koulikoro et de Ségou où les semis/ re-semis se sont poursuivis jusqu'en août à cause de l'insuffisance et des séquences sèches dans l'installation des pluies au début de la saison (juin/juillet). En plus, les difficultés d'accès aux intrants agricoles ont été observées avec toutefois, des améliorations en cours et la réduction des superficies cultivées dans certaines zones. Les travaux d'entretien des cultures se poursuivent avec le sarclage et l'application des engrais pour ceux qui en disposent. L'état végétatif des cultures sèches est bon dans l'ensemble. Au niveau des périmètres rizicoles, ce sont les opérations de semis, repiquage et de fertilisation en engrais en fonction d'évolution des cultures selon les zones.

Conditions d'élevage : Le développement du couvert végétal se poursuit grâce à la poursuite des pluies à travers le pays. La production de la biomasse végétale est, dans l'ensemble, normale à excédentaire avec toutefois des poches de déficit observées par endroits dans les régions de Kayes, Koulikoro, Sikasso, Gao et Ménaka. Avec le niveau actuel de biomasse et le remplissage des points d'eau un peu partout, les conditions générales d'élevage sont bonnes comme on peut le constater sur l'état d'embonpoint des animaux à travers le pays.

Burkina

Début septembre, les activités majeures de la campagne agricole restent diversifiées d'une région à une autre. Les activités dominantes sont le sarclage pour les cultures de rente et surtout le buttage pour les céréales telles que le mil, le sorgho et le maïs. Les pluviométries abondantes courant août ont permis une bonne évolution des plants. Le stade phénologique des plants est à la montaison pour le sorgho blanc, le riz, le mil et les spéculations de rente, à l'épiaison et/ou maturation pour le maïs et le sorgho rouge. Les cultures comme l'arachide et le niébé sont au stade de floraison. En somme, l'état végétatif des cultures est bon en ce moment. Si les pluies maintiennent cette régularité, des perspectives de bonnes récoltes sont attendues. Il faut noter que le contexte sécuritaire a créé des abandons des superficies cultivables par des producteurs dans certaines localités.

Sur le plan hydrologique, on note un bon niveau de remplissage des points et cours d'eau rendant possible l'abreuvement du bétail. Aussi, la situation alimentaire des animaux est satisfaisante car le pâturage naturel est disponible et en reconstitution.

4- Actions du gouvernement, des organismes internationaux et des ONG (non exhaustif)

Niger

Actions d'urgence :

• Poursuite des opérations d'assistance en faveur des populations déplacées internes dans les régions de Tillabéry, Diffa, Tahoua et Maradi affectées par l'insécurité transfrontalière avec le Mali, le Burkina, le Nigéria et les pays riverains du bassin du lac Tchad ;
• Poursuite des opérations de distributions gratuites de vivres par l'Etat en faveur des personnes vulnérable ;
• Les inondations provoquées par les pluies diluviennes ont causé, à la date du 8 Septembre 2023, la mort de 42 personnes, au plan national, depuis l'installation de la saison (en juin), rapporte un communiqué de la direction générale de la protection civile (DGPC). On dénombre également de 49 blessés. Ces inondations causées par les pluies torrentielles sont les résultantes du changement climatique.
• **Actions de développement :**
• Poursuite des ventes au niveau des stocks communautaires de proximité (Banques céréalières…) ;
• Poursuite des opérations de vente de céréales à prix modérés par l'Etat et les partenaires ;
• En prélude aux résultats de la campagne d'hivernage 2023, le Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage a élaboré un Programme d'intensification des cultures irriguées pour accroitre l'offre des produits alimentaires du pays (produits végétaux et animaux) en valorisant les investissements existants (retenue d'eau, seuil d'épandage, barrage etc.

Mali

Actions d'urgence :

• Poursuite de l'assistance alimentaire du gouvernement et de ses partenaires en faveur des personnes affectées (déplacées internes des zones victimes des attaques des groupes d'opposition armés et victimes d'autres calamités) avec des distributions alimentaires gratuites dans les cercles de Bla, Ansongo, Kayes, Bankass et Bandiagara entre autres. Pour plus d'info lire > https://cutt.ly/Nwv7U5Q8 ; https://cutt.ly/3wv7Ig5z
• Poursuite des ventes d'intervention de l'Etat dans les zones habituelles.
• Poursuite de la suspension par le gouvernement, jusqu'à nouvel ordre de l'exportation et de la réexportation des céréales sur toute l'étendue du territoire national. Pour plus de détails > https://cutt.ly/Jwv7IW4Z

Actions de développement :

• Suspension des importations de la farine de blé et des pâtes alimentaires au Mali. Lire la suite > https://cutt.ly/Zwv7OplY
• Les acteurs régionaux outillés pour la mise en œuvre du Plan national de réponse à l'insécurité alimentaire.
Pour plus d'infos lire > https://cutt.ly/7wv7OJhi
• Le projet SWEDD appui l'installation de 4 752 filles/femmes dans l'élevage de caprins.
Pour plus de détails, lire > https://cutt.ly/2wv7O3Ns
• Le projet d'appui au pastoralisme au sahel (PRAPS-Mali 2) a organisé une formation pour 102 femmes et jeunes en agriculture, embouche ovine, la transformation agroalimentaire, la transformation du lait, l'aviculture et le maraichage.
Lire la suite > https://cutt.ly/Lwv7PicY

Burkina Faso

Actions d'urgence :

• Poursuite de la distribution de vivres aux Personnes Déplacées Internes par l'Etat, par les partenaires humanitaires dans les régions touchées par l'insécurité notamment le Sahel, l'Est, le Centre Nord et la Boucle du Mouhoun ;
• Distribution de vivres et cash aux déplacés par des ONG et Projets à l'Est ;
• Vente à prix sociaux du maïs à Fada (200T) et à Bogandé (100T). Au total, 242 points de vente de céréales de la SONAGESS aux personnes vulnérables.
• Dix régions ont reçu du CONASUR 4 723 tonnes de vivres au profil de 131 185 personnes (61 985 hommes et 69 200 femmes

Actions de développement :

• 04 ordinateurs et 05 motos offerts à l'USCOOP KSW par le projet PACOK pour assurer le suivi, le contrôle interne et la traçabilité.
• 02 latrines (Boussoukoula et Midebdo) et 01 aire de séchage (Batié) réalisées par le projet PACOK au profit de la FADEFSO.
• 02 kits composés chacun de 56 pelles bêches, 55 fourches, 02 brouettes, 01 machine de trouaison ont été acquis au profit de l'USCOOP KSW et de la FADEFSO pour faciliter les activités de transplantation à travers le projet PACOK.
• Burkina/ Filière anacarde : Des états généraux pour un développement inclusif et durable. https://cutt.ly/lwv7GaBZ
• Ganzourgou : Les ressortissants du village de Tuiré offrent des vivres et des non vivres d'une valeur de 500 000 FCFA aux PDI de Zorgho. Lire la suite > https://bit.ly/3sFUEBf
• Promotion d'unités industrielles locales : Le Premier ministre en immersion à la SN SOSUCO et à la MINOFA. A Bérégadougou, dans la région des Cascades. Un champ pilote de 2 450 hectares de maïs, dédié à l'Initiative présidentielle pour la production agricole 2023-2024 a été visité. Lire la suite > https://bit.ly/3L8pt82.
• Burkina/Promotion des filières agricoles : 900 plans d'affaires de micro-entreprises rurales financés par le PAPFA et le PAPFA-4R.
Lire la suite > https://bit.ly/3sJCjTT
• Souveraineté alimentaire : Le ministère en charge de l'agriculture présente le plan « Offensive agropastorale et halieutique 2023-2025 » qui vise à permettre au Burkina Faso d'assurer sa souveraineté alimentaire et la création d'au moins 100 000 emplois décents dans le secteur agropastoral. Lire la suite > https://bit.ly/3P3V9MR
• Contribution à une amélioration alimentaire : La Croix Rouge Burkinabè initie des jardins de case pour ses bénéficiaires à Sebba.
Lire la suite > https://bit.ly/462An6X
• Burkina : Un projet de promotion d'emplois à travers la filière lait qui mobilise 4 000 membres à travers une centaine de laiteries qui dégagent plus d'un milliard de francs CFA de chiffre d'affaires. Lire la suite > https://o-trim.co/KGaxK5
• AGRF 2023 : Impulser la voie nationale du Burkina Faso en vue de la transformation des systèmes alimentaires au sommet 2023 du Forum africain des systèmes alimentaires prévu du 5 au 8 septembre 2023 à Dar es Salam. Lire la suite > https://o-trim.co/qcwoOW
• Campagne agricole 2023 : Le ministre de l'agriculture Ismaël Sombié sur le terrain pour encourager les producteurs.
Lire la suite> https://o-trim.co/QfLEuu

5- Actions menées – (août 2023)

AcSSA – Niger

Formations/Ateliers :

- **Lutte biologique contre les ennemis des cultures** :
- Cinq (05) sessions de formation sur les pratiques de lutte biologique contre les ennemis des cultures dans quatre villages de la commune de Tillia (Tanahar, Gaweye, Garin Ali, Tagaramgaram et Telemces), 85 participants dont 35 femmes ;
- Huit (08) sessions de formation des producteurs et productirces sur la lutte contre la CLA (chenille légionnaire), 160 bénéficiaires dans 8 communes de la région de Tillabéry.

Appui-conseil :

- Suivi de la production au niveau des UT à Niamey, Zinder, Say, Kollo, Agadez, Téra et Tillabéry ;
- Suivi des fonds de roulement du projet FAI auprès de cinq (05) unions d'UT de Niamey et de Zinder ;
- Suivi des parcelles agroécologiques appuyées dans le cadre du projet TAPSA ;
- Suivi des activités génératrices de revenus pour les femmes ;
- Mise en place des parcelles de démonstration sur les technologies agricoles intelligentes face au changement climatique dans les huit (08) communes d'intervention du projet CSAT.
- Suivi des champs écoles paysans (CEP) dans les villages de Gaweye et Garin Ali (Tillia -Tahoua) ;
- Appui et accompagnement des paysans producteurs de semences améliorées dans la zone de Say (Tillabéry)
- Collecte des prix sur les marchés.

Autres

- Recyclage/Formation des deux facilitateurs sur la conduite d'un site de démonstration/ champs écoles paysans dans la commune de Tillia (Tahoua) ;
- Participation de sept (07) agents d'AcSSA à la formation sur le suivi des protocoles de démonstrations et multiplications des semences et la collecte des données, organisée à Kollo du 8 au 11 août par l'INRAN ;
- Participation de sept (07) agents d'AcSSA et de quatre (04) producteurs à la formation des agents d'encadrements et producteurs/brigadiers phytosanitaires sur la lutte biologique contre la chenille mineuse de l'épi et la gestion post-récolte des productions, organisée du 20 au 23 août à Dosso par l'INRAN.

AMASSA – Mali

Formations :

- Une session de formation pour les responsables des Organisations Paysannes (OP) et des Unités de Transformation sur la gestion et la maintenance des infrastructures et (UT) équipements à Kayes pour 15 personnes dont 14 femmes ;
- Une session de renforcement des capacités des leaders des OP et des UT sur le développement des partenariats et leur fonction de représentation, à Kayes pour 30 participants dont 28 femmes ;
- Une session de formation pour les groupes de productrices et de transformatrices pour accéder aux financements avantageux (accords avec institutions de microfinance, banques, assurances, pour 30 participants dont 29 femmes à Kayes ;
- Une session de formation sur la gestion des ressources naturelles à Kayes pour 30 participants dont 28 femmes ;
- Trois (03) sessions de formation sur la gouvernance locale à Youwarou, Nampalari et Léré pour 150 participants dont 25 femmes ;
- Deux (02) sessions de formation sur les techniques de productions maraichères au niveau des FACI (Fermes Agricoles Communautaires Intégrées) à Nioro du Sahel pour 76 participants dont 68 femmes.

Commercialisation :

-RAS

Appui/conseils :

- Animation, suivi et gestion de la plateforme SIMAgri du Mali : http://mali.simagri.net ;
- Collecte de prix sur 62 marchés et animation SENEKELA Orange Mali ;
- Assistance à la production, la promotion et la commercialisation des produits transformés par les UT ;
- Suivi-appui-conseil en gestion et remboursement des crédits octroyés et la bonne tenue des documents ;
- Suivi-appui-conseil de l'exécution des contrats signés lors des bourses et autres évènements commerciaux ;
- Suivi-appui-conseils du fonds revolving FAI accordé aux unions d'UT Bamako, Mopti, Kayes, Koutiala et Ségou ;
- Suivi des parcelles de multiplication de semences paysannes dans un contexte agro écologique à Kayes ;
- Poursuite du processus d'élaboration des plans d'affaires au profit des OP/MPE et Individuels à Ségou et Sikasso.

Autres :

-Analyse des dossiers d'appel d'offres ouvert de 12 PM et 4 magasins de stockage de denrées alimentaires à Mopti.

APROSSA – Burkina

Formations :

Formations Projet PACOK PLUS :

- Formation des responsables de l'USCOOP KWS et des OP de base sur l'approche Gestion Participative des Forêts et espaces boisés à Koudougou du 09 au 12 août ; 44 participants dont 42 femmes.
- Formation sur le changement climatique et les approches d'adaptation et d'atténuation dans la filière karité pour la FADEFSO à Dano du 30 août au 1er Septembre ; 29 participants dont 25 femmes.
- Formation et accompagnement des responsables de l'USCOOP à la transplantation du karité du 16 au 19 août à Koudougoo, 61 participants dont 55 femmes et des responsables de la FADEFSO du 30 août au 1er Septembre à Dano, 51 participants dont 1 femme.
- Formation/recyclage des femmes de l'entreprise Faso Attiéké aux normes d'hygiène et de qualité du 31 juillet au 03 août à Ouaga et Loumbila, 40 participants dont 36 femmes (Projet PACOM).
- Formation 121 personnes dont 44 femmes sur les techniques de lutte contre les ravageurs du manioc par le projet PACOM.

Commercialisation :

- Transaction de 903 000 Kg d'amande de Karité entre SBHV/Ex OLVEA de Bobo Dioulasso et l'USCOOPKSW de Koudougou.
- Transaction de 555 691 Kg d'amande de Karité SBHV/Ex OLVEA de Bobo Dioulasso et la FADEFSO de Dano
- Transaction de 136,1 tonnes de manioc entre Faso Attiéké de Ouaga et les vendeurs (GDPM Song-Taaba de Bagré GDPM, UPPMS Sissili, GPP Song-Taaba de Thiao) de Bagré, Léo et Sapouy)

Appuis conseil :

- Suivi collecte et mise en ligne des informations sur la plateforme d'information SIMAgri au Burkina http://www.simagri.net ;
- Appui conseil auprès des producteurs de fonio et sésame biologique, des transformatrices et des micros, petites et moyennes entreprises agroalimentaires dans le cadre du dispositif HUB-IIT ;
- Appui conseil à 23 OP du projet PDRCA dans l'application des pratiques agroécologiques dans leurs parcelles de production de riz des variétés de riz TS2 et Orylux. Au total 1502 producteurs dont 434 jeunes et 548 femmes, ont été suivis par les animateurs endogènes dans les communes de Safané, Dandé, Founzan et Dissin ;
- Partenariat avec les directions provinciales du Kénédougou et du Houet pour le suivi des champs écoles paysannes dans le cadre du projet SANC2S
- Appui à la réalisation de deux plans d'affaires pour la FADEFSO et l'USCOOP par le projet PACOK ;
- Appui à la certification biologique des parcs à karité de la FADEFSO et de l'USCOOP par le projet PACOK ;
- Mise en place d'une pépinière de 18 000 plants de karité au profit de l'USCOOP par le projet PACOK ;
- Appui à la certification HACCP de Faso Attiéké par le projet PACOM ;
- Réalisation d'un dispositif de séchage de l'attiéké au soleil et acquisition de tricycles pour la distribution de l'attiéké au profit de Faso Attiéké par le projet PACOM ;
- Promotion des techniques de lutte biologique par le projet PACOM. 110 producteurs dont 49 femmes ;
- Poursuite des formations sur les bonnes techniques de récolte et de conservation des boutures de manioc pour 68 producteurs de Bagré dont 12 femmes.

TAPSA

- 05 Animations/Sensibilisation et 02 visites de suivi (Bio digesteurs et latrines, sites de Moringa) et 02 participations sur les sites de reboisement à Dori et Bouloye ; 153 participants dont 102 femmes ;
- Campagne de reboisement du 07 au 19 août dans la région du Sahel ; 300 plants de Moringa pour renforcer les jardins de Diomga, Bouloye et du nouveau site des jeunes du Secteur 3 de Dori.